

Des mesures constructives particulières seront mises en place afin de limiter au maximum tout risque de pollution du milieu : aucune eau sale (chargée en matières organiques) n'est rejetée au milieu naturel. L'ensemble des eaux sont utilisées en méthanisation.

De plus les cuves sont en béton et sur rétention et l'ensemble de la plateforme bétonnée. Ainsi le risque de pollution est limité et la qualité environnementale préservée.

A.2 Captage AEP

Le site Cart'eaux d'Atlasanté permet d'identifier les points de captages AEP ainsi que leurs périmètres de protection. Cela permet d'identifier 4 points de captages.

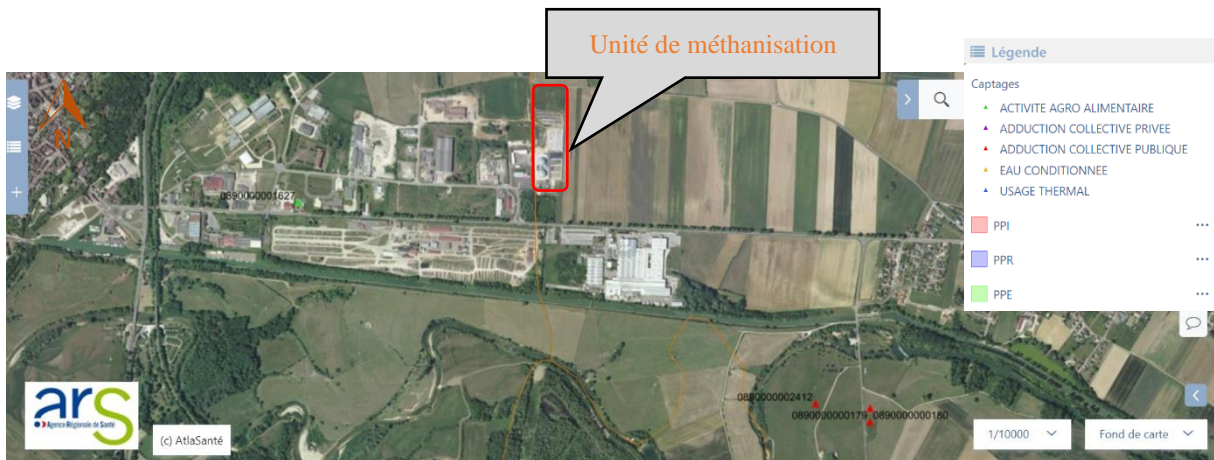


Figure 2 - Localisation des points de captages (source : Cart'eaux Atlasanté)

c_psv_code	t1_dep_j	t1_com	t1_com_nom	t1_psv_nom	t1_ins_nat	t1_ins	t1_ins_usage_lib	t1_ins_etat_lib
089000000179	YONNE	89186	GERMIGNY	PUITS DE L'AUMAIRE N°1	EAU SOUTERRAINE	AEP	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	ABANDONNÉ (SANS PRÉCISION)
089000000180	YONNE	89186	GERMIGNY	PUITS DE L'AUMAIRE N°2	EAU SOUTERRAINE	AEP	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	ACTIF
0890000001627	YONNE	89345	SAINT-FLORENTIN	PUITS USINE DOLIS	EAU SOUTERRAINE	ALI	ACTIVITE AGRO ALIMENTAIRE	ABANDONNÉ (SANS PRÉCISION)
0890000002412	YONNE	89186	GERMIGNY	PUITS DES GRAVOIRS AUX COCHONS	EAU SOUTERRAINE	AEP	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	ACTIF

Figure 3 - Extractions des données des 4 captages autour de l'unité de méthanisation

Source : <https://carto.atlasante.fr/>

Le site d'implantation de l'unité de méthanisation n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage DUP.

A.3 Etude de la sensibilité environnementale

L'unité de méthanisation est située à proximité et en point haut vis à vis d'eau de surface (marre).



Figure 4 Profil altimétrique de l'unité de méthanisation par rapport à la marre

Il existe également des nappes à proximités de l'unité qui sont recensés sur le site InfoTerre.



Figure 5 Emplacement des ouvrages de la Banque du Sous-Sol (source : Infoterre)

De par sa proximité avec la marre, qui est également un forage d'eau, et les eaux points d'eau de la BSS l'unité de méthanisation peut engendrer sans mesure de protection, une pollution des eaux de surface par déversement. La majeure partie des surfaces de l'installation sont étanches ainsi que les ouvrages (cuves) en cas de rupture de cuve, la matière sera contenue dans la rétention étanche. La gestion de l'eau sur le site est de type séparative.

B. Risques

La base de données Géorisques met à disposition la liste des risques d'une adresse choisie. Le tableau suivant résume les risques naturels et technologiques à proximité de l'adresse du projet.

Source : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Tableau 2 Inventaire des risques naturels et technologiques

Risque	Germigny
Inondations	8 évènements historiques. La commune fait l'objet d'un programme de prévention (PAPI) signé le 15/10/2015
Séismes	Niveau 1 – Très faible
Radon	Faible
Retrait-gonflement des sols argileux	Exposition au phénomène
Anciens sites industriels	2 sur la commune
Installation industrielle	3 sur la commune
Mouvements de terrain	Non concerné
Cavité souterraine recensées dans la commune	Non concerné
Canalisation de matières dangereuses	Non concerné
Installation nucléaire à moins de 10 et 20km	Non concerné

- **Risque inondation**

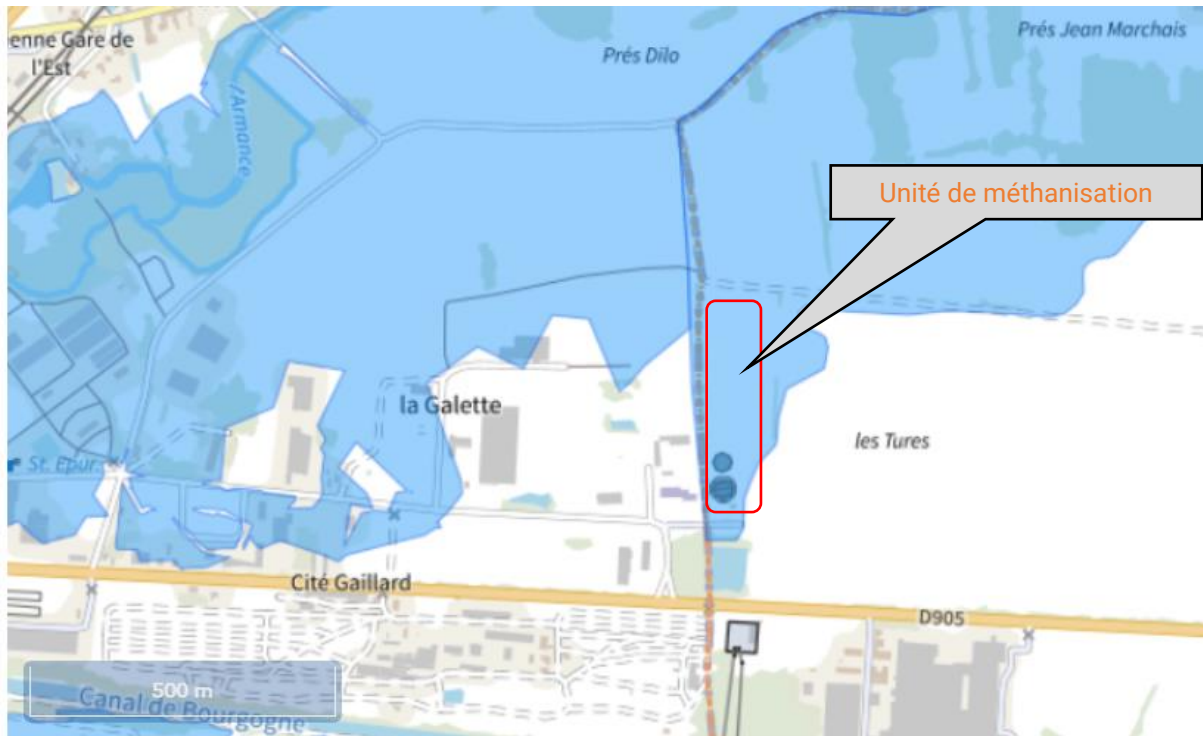
L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est **21DREAL20150001**. Il couvre les aléas et sous aléas :

- Inondation, par une crue à débordement lent de cours d'eau

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Inondation, par ruissellement et coulée de boue




Légende :  Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Figure 6 Localisation du risque Radon (source Georisque)

C.E.R.E.S GERMIGNY :

Le risque inondation est présent sur le site d'implantation. Ce risque entraîne une servitude d'utilité publique.

Ainsi, le risque inondation est étudié dans le dossier « Prescriptions Urbanisme & servitudes »

- **Risque radon**

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches. En se désintégrant, il forme des descendants solides, eux-mêmes radioactifs. Ces descendants peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

La cartographie du potentiel du radon des formations géologiques établie par l'IRSN conduit à classer les communes en 3 catégories. Celle-ci fournit un niveau de risque relatif à l'échelle d'une commune

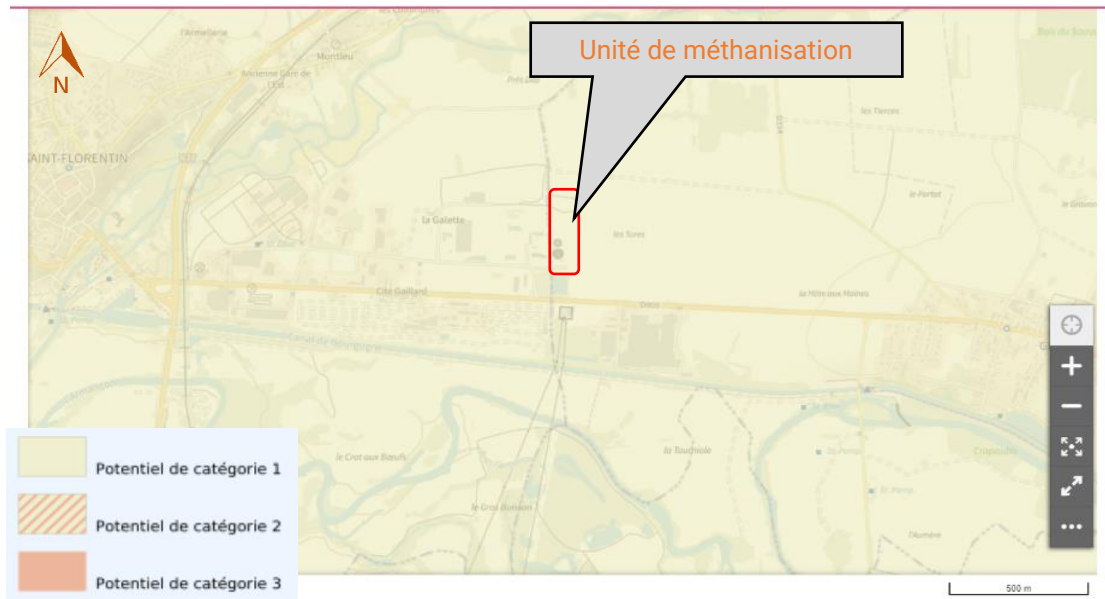


Figure 7 Localisation du risque Radon (source Georisque)

C.E.R.E.S GERMIGNY :

Le radon est présent sur tout le territoire. Sa concentration est généralement faible dans l'air extérieur. Le site méthanisation ne disposera pas de lieux fermés directement en contact avec le sol. Ainsi ce risque n'est pas retenu.

- **Risque sismique**

Un séisme (ou tremblement de terre) correspond à une fracturation (processus tectonique aboutissant à la formation de fractures des roches en profondeur), le long d'une faille généralement préexistante.

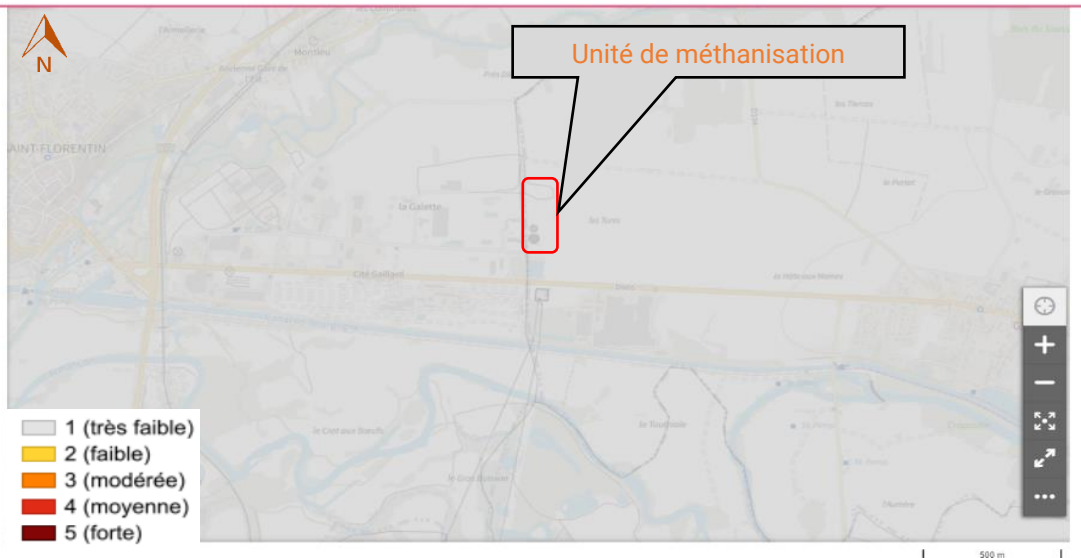


Figure 8 Localisation des zones sismiques (source : Georisque)

C.E.R.E.S GERMIGNY :

Au vu du risque sismique très faible, aucune disposition constructive particulière n'est à mettre en place. Ainsi ce risque n'est pas retenu.

- **Risque mouvement de terrain - Retrait et gonflement d'argile**

Un « aléa fort » signifie que des variations de volume ont une très forte probabilité d'avoir lieu. Ces variations peuvent avoir des conséquences importantes sur le bâti (comme l'apparition de fissures dans les murs).

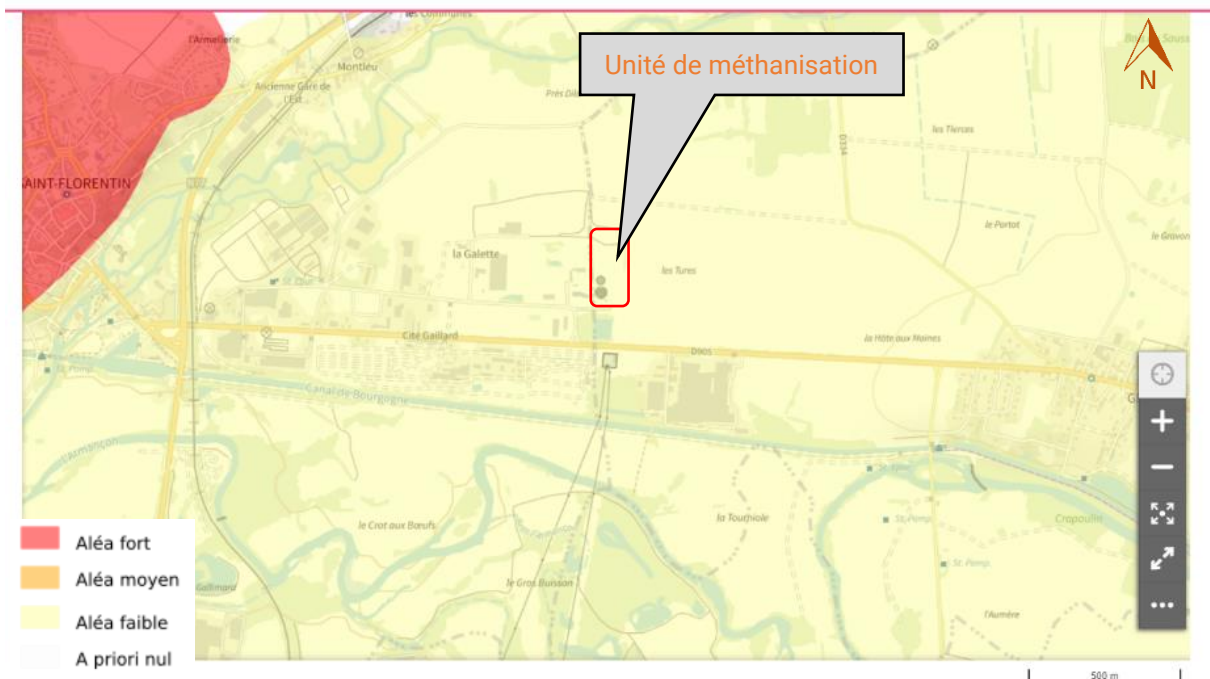


Figure 9 Localisation des zones de retrait et gonflement des argiles (source : Georisque)

C.E.R.E.S GERMIGNY :

La commune de Germigny est classée en zone d'aléa faible. Le site de l'unité de méthanisation est également en zone d'aléa faible.

- **Risque industriel**

Les installations industrielles ayant des effets sur l'environnement sont réglementées sous l'appellation Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'exploitation de ces installations est soumise à autorisation de l'Etat.

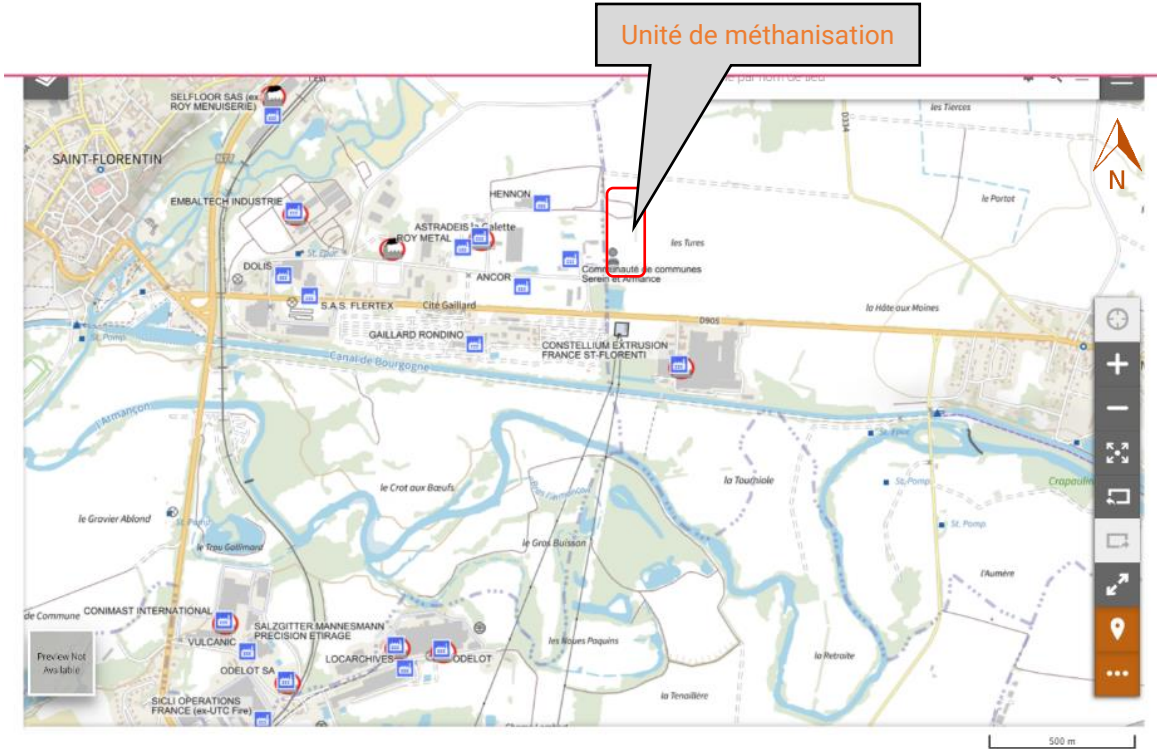


Figure 10 - Localisation de l'unité de méthanisation et des ICPE environnantes

Aux alentours de l'unité de méthanisation sur les communes de Germigny et St Florentin il y a de nombreuses installations classées pour la protection de l'environnement. Aucune de ces installations n'est classées SEVESO :

Nom	Distance	Régime et rubriques
Communauté de communes Serein et Armance	<50m	<u>Enregistrement</u> : 2710-2-a : collecte de déchets non dangereux 2710-1-a : collecte de déchets dangereux
Constellium Extrusion France	>300m <500m	<u>Autorisation</u> : 2552-1 : Fonderie 2920-2-a : Réfrigération ou compression 3230-b : Forgeage 3260 : Traitement de surface
Hennon	>300m <500m	<u>Autorisation</u> : 3610 -c : Fabrication de panneaux
Ancor	>300m <500m	<u>Autorisation</u> : 2760-1 : Stockage de déchets dangereux
Gaillard Rondino	>300m <500m	<u>Autorisation</u> :

Nom	Distance	Régime et rubriques
		1150-7-b : Fabrication industrielle à base de substance et mélanges particuliers 2415-1 : Mise en œuvre de produits de préservation du bois 3610-c : Fabrication de panneaux
Roy Metal	>300m <500m	<u>Autorisation</u> : 2567-1-a : Galvanisation, étamage ou revêtement métallique
Astradeis La galette	>300m <500m	<u>Autorisation</u> : 2718-1 : Transit ou tri de déchets dangereux 2791-1 : Traitement de déchets non dangereux
SAS Flertex	>1km <1,5km	<u>Enregistrement</u> : 2515-1-a : Broyage, concassage 2940-3-a : Application, cuisson, séchage de vernis, colles, peintures... 206 BIS : Fabrication garniture friction base amiante
Dolis	>1km <1,5km	<u>Autorisation</u> : 3642-2-a : Production d'aliments à partir de matières premières végétales
Embaltech Industrie	>1km <1,5km	<u>Autorisation</u> : 3230-b : Opération de Forgeage
Selfloor SAS	>1km <1,5km	<u>Autorisation</u> : 3610-c : Fabrication de panneaux
Conimast International	>1,5km <2km	<u>Autorisation</u> : 2567-1-a : Galvanisation, étamage ou revêtement métallique 3230-c : Application de couches de métal en fusion 3260 : Traitement de surface 4510-1 : Produits dangereux pour l'environnement aquatique
Vulcanic	>1,5km <2km	<u>Enregistrement</u> : 2564-1-a : Nettoyage, dégraissage et décapage
Odelot SA	>1,5km <2km	<u>Enregistrement</u> : 2712-1 : Stockage, dépollution, démontage de VHU 2714-1 : Transit de déchets non dangereux
Salzgitter Mennesmann Precision Etirage	>1,5km <2km	<u>Autorisation</u> : 2920-2-a : Installation de réfrigération ou compression 3230-b : Opérations de forgeage 3260 : Traitement de surface
Locarchives	>1,5km <2km	<u>Autorisation</u> : 1510-2-a : Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans un entrepôt couvert.
Odelot	>1,5km <2km	<u>Autorisation</u> : 2712-1 : Stockage, dépollution, démontage de VHU 2713-1 : Transit de métaux et déchets

Nom	Distance	Régime et rubriques
Primagaz	2km	<u>Autorisation :</u> 1412-2-a : Stockage de gaz inflammables liquéfiés 1414-2-a : Installation desservant un dépôt de gaz inflammables liquéfiés 1414-1 : Remplissage ou distribution de gaz inflammables liquéfiés 4718-2-a : Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2
Sicli Opération France	2km	<u>Autorisation :</u> 1185-1-a : Présence de gaz à effet de serre fluorés 2718-1 : Transit ou tri de déchets dangereux 2790 : Traitement de déchets dangereux 2791-1 : Traitement de déchets non dangereux 3230-b : Opération de forgeage

- Nuisance sonore

L'unité de méthanisation générera des émissions sonores par le fonctionnement de ses équipements pour le SDIS et les autres installations industrielles aux alentours.

Les niveaux sonores ainsi peuvent se cumuler suivant des sommes logarithmiques. Ainsi le cumul des émissions sonores des deux exploitations (SDIS + métha) ne va pas faire doubler le bruit ambiant mais potentiellement l'augmenter de

quelque décibel. Une mesure de bruit sera réalisée dans l'année qui suit le démarrage de l'installation.



- Nuisance olfactive.

L'unité de méthanisation recevra les produits odorants suivant, effluent d'élevage (fumiers) et des biodéchets. L'installation est à proximité d'une déchetterie qui elle aussi peut accueillir des déchets odorants. Des odeurs de déchets sont déjà présentes actuellement de par la présence de la déchetterie mais aussi des activités agricoles du territoire. Sur l'exploitation de méthanisation, les effluents d'élevage seront stockés afin de ne pas accroître la nuisance olfactive :

- Fumier bovin : Fumière (non couverte si autonomie inférieure à 1 mois)
- Biodéchets : cuve

- Risque incendie

L'installation de méthanisation a mis en place un stockage des intrants solides en silos (avec séparation modulable). Des contrôles de températures seront réalisés pour surveiller l'auto-échauffement des matières. Cependant en cas de départ d'un feu dans un des silos, leur disposition permet de réduire le risque de propagation aux autres. Dans le sens inverse, un feu de l'élevage

agricole (stockage paille) ne pourra pas venir perturber les activités de l'unité de méthanisation car il existe de nombreuses séparations en béton.

De plus la réserve incendie en place permettra de protéger l'installation en cas de besoin.

Bien que des effets puissent se cumuler, les mesures sont mises en place pour les réduire ou les compenser.

C.E.R.E.S GERMIGNY :

Le passage sous le régime d'enregistrement ne changera pas l'impact faible que l'unité de méthanisation possède sur les activités déjà présentes à l'heure actuelle.

Les mesures de risques incendie sont adaptées à la modification du site (réserve incendie + tas de terre)

- **Risque transport de matière dangereuses**

Il n'y a aucune canalisation de matière dangereuses sur la commune de Germigny (Produits chimiques, Hydrocarbures ou Gaz Naturel). La canalisation la plus proche se trouve au sud de la commune à une distance de 2,5km de l'installation.

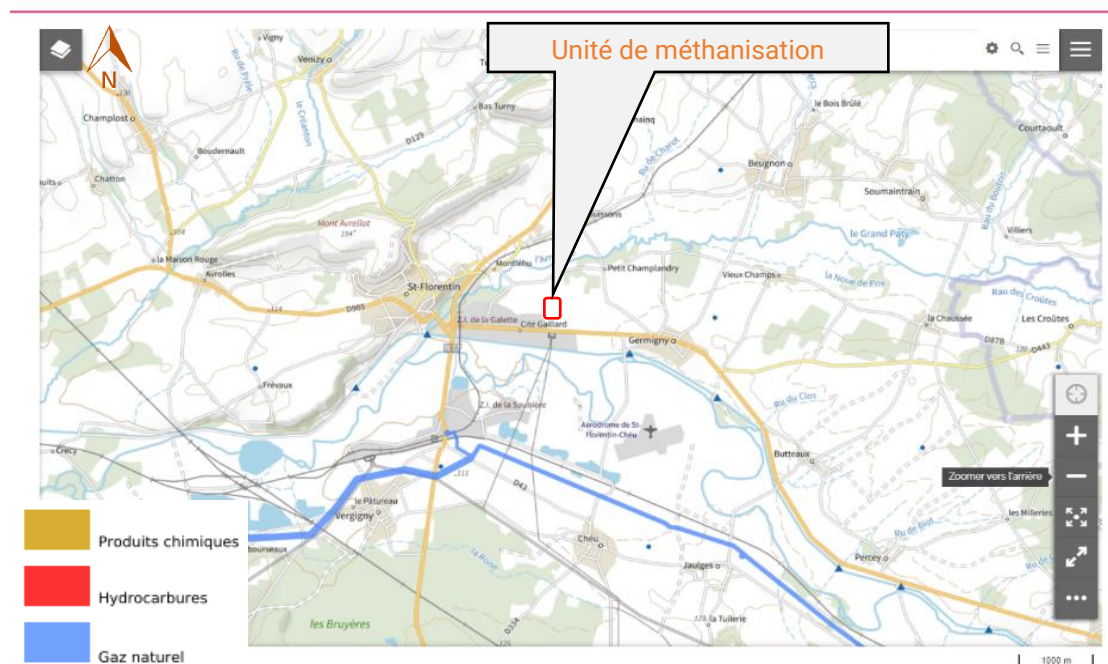


Figure 11 - Localisation de la canalisation de gaz naturel au sud du site de méthanisation (source : Géorisque)

C.E.R.E.S GERMIGNY :

Au vu de l'éloignement vis-à-vis de la canalisation de gaz naturel, aucune disposition particulière n'est prise en compte. Ainsi ce risque n'est pas retenu.